



**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE MEAULNE-VITRAY**

**Le 27 juin 2024**

**Présents** : Jacques BARDIOT, Arthur CAS AUX, Paula CHAUSSENOT, Pierre-Marie DELANOY, Jérôme JOMIER, Karine KREMER, Carine LAPLAINE, Anthony MERCIER, Jérôme MERLIN, Elisabeth PLESSE, Brigitte TOURET, Françoise TULARS.

**Absents excusés** : David GUILLAUME, Alexandre SOUDRY.

**Pouvoirs** : Marie-Paule DUBREUIL à Jérôme MERLIN.

DÉLIBÉRATIONS	DÉCISIONS
Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 28 mai 2024.	Approuvé à l'unanimité
Approvisionnement broyat saison 2024/2025	Approuvé à l'unanimité
Tarif du kWh produit par la chaufferie bois campagne 2024/2025	Approuvé à l'unanimité
Contrat de bail de couverture Zone Blanche par FREE MOBILE	Approuvé à l'unanimité
Convention d'autorisation de passage, d'aménagement, d'entretien et de balisage avec le PETR pays de la Vallée de Montluçon et du Cher et le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Allier.	Approuvé à l'unanimité
Convention avec l'ATDA : protection des données à caractère personnel, désignation d'un délégué à la protection des données.	Approuvé à l'unanimité
Budget Boulangerie : décision modificative arrondis sur déclaration TVA.	Approuvé à l'unanimité





**PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE MEAULNE-VITRAY**

**Le 28 mai 2024**

L'an deux mil vingt quatre, le vingt huit mai, les membres du Conseil municipal de MEAULNE-VITRAY, se sont réunis à 19h30 dans la salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 23 mai 2024 conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Présents** : Jacques **BARDIOT**, Arthur **CASAUX**, Paula **CHAUSSENOT**, Pierre-Marie **DELANOY**, David **GUILLAUME**, Jérôme **JOMIER**, Karine **KREMER**, Carine **LAPLAINE**, Anthony **MERCIER**, Jérôme **MERLIN**, Elisabeth **PLESSE**, Brigitte **TOURRET**, Françoise **TULARS**.

**Quorum** : 8

**Absents excusés** : Alexandre **SOUDRY**.

**Pouvoirs** : Marie-Paule **DUBREUIL** à Jérôme **MERLIN**.

**Secrétaire de séance** : Françoise **TULARS**.

• **Approbation du Procès-Verbal du Conseil municipal du 11 avril 2024** :

Le Procès-Verbal du 11 avril 2024 est approuvé à l'unanimité.

• **Admission en non-valeur et délégation au Maire** :

La Trésorerie de Montluçon a informé la commune de l'existence d'une créance due d'une valeur de 171.80€. Elle sollicite le conseil municipal pour son admission en non-valeur après avoir considéré, suite à diverses actions, que le recouvrement de la créance due est compromis.

Par ailleurs, dans une logique de simplification administrative, l'article 173 de la loi du 21/02/2022 autorise le conseil municipal à déléguer au Maire à admettre en non-valeur les créances irrécouvrables jusqu'à 100€ (seuil fixé par le décret n°2023-523 du 29/06/2023). Le Maire rendra compte de ces admissions lors du prochain conseil municipal. Le conseil municipal approuve l'admission en non-valeur de la créance de 171.80€ et autorise Monsieur le Maire à admettre en non-valeur les créances inférieures à 100€ par délégation.

- **Acquisition du serveur et matériel informatique : demande de subvention :**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le serveur et les équipements informatiques des deux mairies commencent à être obsolètes et diminuent en efficacité. Monsieur le Maire présente aux élus le devis reçu de l'entreprise Arcane.

Selon le devis estimatif, le montant des travaux s'élèverait à 12 600€ HT, soit 15 120€ TTC.

Le plan de financement prévisionnel :

- Conseil Départemental Thématique Solidarité	5 000
- Autofinancement	7 600
	<u>12 600</u>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, sollicite la subvention solidarité auprès de Conseil Départemental et autorise Monsieur le Maire à réaliser toutes les démarches nécessaires à l'attribution de cette subvention.

- **Marché restructuration de la cuisine de la salle polyvalente de Vitray : avenant entreprise la Lourousienne d'Electricité :**

Monsieur le Maire et les conseillers approuvent à l'unanimité l'avenant n°1 concernant la restructuration de la cuisine de la salle polyvalente de Vitray pour le lot 8 d'un montant de 875 € HT (fourniture, pose et raccordement d'un coffret électrique).

- **Marché restructuration de la cuisine de la salle polyvalente de Vitray : avenant entreprise Mathiaud :**

Monsieur le Maire et les conseillers approuvent à l'unanimité l'avenant n°1 concernant la restructuration de la cuisine de la salle polyvalente de Vitray pour le lot 7 d'un montant de 480 € HT (modification emplacement d'appareillages sanitaires).

- **Marché restructuration de la cuisine de la salle polyvalente de Vitray : avenant entreprise Clément :**

Monsieur le Maire et les conseillers approuvent à l'unanimité l'avenant n°1 concernant la restructuration de la cuisine de la salle polyvalente de Vitray pour le lot 1 d'un montant de 5 950 € HT (modifications suite à la démolition du sol bois).

- **Marché restructuration de la cuisine de la salle polyvalente de Vitray : avenant entreprise Miranda Pradillon :**

Monsieur le Maire et les conseillers approuvent à l'unanimité l'avenant n°1 concernant la restructuration de la cuisine de la salle polyvalente de Vitray pour le lot 5 d'un montant de - 246.50 € HT (modification pause carrelage).

- **Marché restructuration de la cuisine de la salle polyvalente de Vitray : avenant entreprise Auriche menuiserie :**

Monsieur le Maire et les conseillers approuvent à l'unanimité l'avenant n°1 concernant la restructuration de la cuisine de la salle polyvalente de Vitray pour le lot 3 d'un montant de 1 216.79 € HT (modifications menuiserie).

- **Opération déplacement à vélo : une demande de subvention :**

Un dossier a été déposé pour un vélo et validé, comme le prévoit le règlement de l'opération « déplacement à vélo ». Le conseil municipal, à l'unanimité, accorde la subvention de 100€ pour l'achat d'un vélo à propulsion humaine.

## QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire indique que sur les panneaux existants sur la commune il n'y a pas les écoles et le cimetière d'indiqués, il faudrait rajouter ces indications.
- L'antenne FREE MOBILE est prévue derrière la station d'épuration, elle permettra une couverture au niveau du lotissement et du centre bourg.
- L'agence Postale Communale de Meaulne-Vitray se place en 2<sup>ème</sup> position du classement 2023 sur la zone de Domérat, juste derrière l'APC de La Chapelaude, avec un chiffre réalisé de 23 854€. L'équipe municipale félicite Madame BITIBALY pour ce résultat.
- Monsieur le Maire fait lecture du courrier qu'un administré lui a adressé pour problème de nuisance sonore de voisinage. Le conseil municipal décide d'envoyer un courrier aux administrés provoquant ces nuisances sonores.
- La commune de Cosne d'Allier a envoyé un courrier aux communes de la Communauté de communes du Pays de Tronçais ainsi qu'aux membres du SIEST concernant le financement de la piscine de Clairval. Monsieur le Maire précise que cette compétence revient à la Communauté de communes.
- Concernant le RCVCB, Monsieur le Maire souhaiterait organiser un pot pour les administrés qui ont participé à l'étude.
- Monsieur le Maire rappelle la proposition d'installer la borne de charge rapide au fond du parking de la boulangerie ; en parallèle, une étude sur la puissance du transformateur est en cours pour une éventuelle installation sur la place de l'Aumance.
- Monsieur le Maire précise que le projet d'achat du garage CIGAMM avec l'EPF est en cours, le bornage va être réalisé prochainement. Monsieur le Maire précise que le devis dépollution des sols et le devis Enedis pour l'installation du nouveau poste électrique peuvent être intégrés au remboursement sur 10 ans que l'EPF propose.
- Suite à la réunion du Canal de Berry à laquelle il a assisté, Monsieur le Maire rapporte que le syndicat prévoit une intensification de l'utilisation du vélo le long du Canal. Monsieur le Maire précise qu'il faudrait ajouter sur la voie une signalétique indiquant les commerces de la commune ainsi qu'un compteur pour comptabiliser le passage des cycles le long du Canal. Monsieur le Maire rappelle qu'il y a actuellement un problème de ragondins le long du Canal, l'association FREDON Allier ne participe pas à la chasse des ragondins.
- Monsieur le Maire indique que le chauffe-eau du stade est en panne et qu'il faut le remplacer par un modèle de mise en chauffe rapide de dernière génération, les différents devis s'élèvent à 9 000€.
- Le tracteur tondeuse de la commune a, lui aussi, eu une défaillance, le devis s'élève à 4 500€ de réparation.

- Concernant le brûleur de la chaufferie de l'église qui était tombé en panne, il n'y a pas d'obligation de changer la chaudière suite à l'arrivée en France du nouveau biofioul F30, le bâtiment peut garder une chaudière classique.
- Monsieur le Maire précise que lors du dernier contrôle périodique du système d'assainissement non collectif du stade réalisé par le SEA, ce dernier est considéré comme non conforme, cependant, l'installation ne présente aucun risque sanitaire et il n'y a pas d'obligation de travaux sauf en cas de vente.
- Le petit Meaulne-Vitray est en cours de réalisation et sera distribué dans les boîtes aux lettres par les élus fin juin. Madame CHAUSSENOT précise que le concours photo pour l'illustration du petit Meaulne-Vitray se termine le 9 juin.
- Concernant l'antenne mobile, FREE est prêt à organiser des rendez-vous d'informations pour les administrés et les élus.
- Monsieur le Maire, Madame CHAUSSENOT et Monsieur GUILLAUME précisent que le site de la commune a été fermé pendant 8 jours en raison de la nouvelle mise en place de la facturation sur Chorus qui a engendré un retard de paiement.
- Monsieur le Maire précise que le SICTOM achète près de 5 000 composteurs par an pour la distribution. Malgré cela, un grand nombre d'administrés du secteur du SICTOM de Domérat reste dans l'attente.
- Concernant les travaux de la cuisine de la salle polyvalente de Vitray, la faïence et le carrelage au sol sont à choisir.
- Monsieur le Maire organise avec les élus les permanences pour les élections européennes du 9 juin 2024.

***Prochain Conseil Municipal le jeudi 27 juin 2024 à 19h30 à la Mairie de Meaulne.***

Le Maire,



Pierre-Marie DELANOY

La secrétaire,

Françoise TULARS

